



Comité d'experts gouvernementaux
d'UNIDROIT chargé d'élaborer un projet
de Convention relative aux garanties
internationales portant sur des matériels
d'équipement mobiles et un projet
de Protocole portant sur les questions
spécifiques aux matériels
d'équipement aéronautiques

Sous-comité du Comité juridique de
l'OACI sur l'étude des garanties
internationales portant sur des
matériels d'équipement mobiles
(matériels d'équipement aéronautiques)

UNIDROIT CEG/Gar.Int./3-WP/6
OACI Réf. LSC/ME/3-WP/6
CORRIGENDUM

TROISIEME SESSION CONJOINTE

(Rome, 20 – 31 mars 2000)

CORRIGENDUM

OBSERVATIONS

(présentées par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique)

Page 8:

Premier paragraphe, deuxième ligne: après “la plus grande importance”, ajouter “en ce qui concerne les dispositions qui régissent les garanties de financement, ...”.

Second paragraphe, fin de la deuxième ligne: supprimer les mots “de la Convention de Chicago,”.

